

§) Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	1/ à gauche combiné
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	FIAMM CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion		
Marque et type	C A R O N 5 4 0		
Homologation N°	CH	3961 01	
Carrosserie	pont basculant		
Places	total	2	avant
Poids à vide	1750	Carburant	D
Charge utile	2050	CV-impôt	7,81
Poids total	3800	Cylindrée	1533

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) **Entraînement** : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- z) **Insonorisation** : - tôle d'absorption sous la soufflerie;
- l'intérieur du capot;
- écrans d'absorption à gauche et à droite dans les passages des roues.
- §) **Equipement** : - des bavettes sont exigées derrière les roues avant et arrière;
- un dégivreur;
- la sortie de l'échappement doit être dirigée sur la gauche à minimum 100 mm du bord du véhicule et à maximum 45° dans l'axe longitudinal.
- +) **Importateur** : à partir du 01.04.84 = CARON - Transporter, Schüpfer & Desponds, Birmensdorferstrasse 16, 8902 Urdorf

Inscription dans le permis de circulation:

118 - Vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 05.04.83/02.06.83
Vn/FR

Remplace FH CH 3961 01 du 05.04.83/02.06.83
Importateur principal (05.04.84) - Ad

Service fédéral d'homologation